

Gouvernements de l'Uruguay, du Paraguay, de l'Equateur et de Cuba, à Montevideo le 26 décembre 1933, ainsi que les actes finals de la septième Conférence panaméricaine.

Le Bureau de l'Assemblée a pris acte d'un projet de résolution présenté par la délégation soviétique, exprimant le vœu que le Conseil de la Société des Nations soit saisi d'un rapport du Président de la Conférence du désarmement concernant l'état des travaux de cette Conférence et se prononce sur la procédure à suivre.

La délégation soviétique n'a pas insisté pour qu'un vote formel soit pris à l'Assemblée, mais a déclaré qu'elle se proposait de soulever la question au sein du Conseil même. Elle a estimé qu'après un délai de deux ans et demi, il était naturel que le Conseil, sinon l'Assemblée, montrât quelque intérêt aux travaux de la Conférence du désarmement, fit l'inventaire non seulement de ce qui a été accompli, mais de ce qui n'a pas été fait et, peut-être, prit des mesures propres à favoriser ces travaux ou à leur donner une orientation nouvelle.

Le Bureau de l'Assemblée a pris acte d'un projet de résolution proposée par la délégation colombienne concernant les relations entre la Société des Nations et l'Union panaméricaine et a décidé d'en recommander l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire de l'Assemblée.

APPROBATION DES RAPPORTS ET DES RÉOLUTIONS DES COMMISSIONS

Les rapport et les projets de résolutions des Commissions, mentionnés ci-dessus, ont été examinés par l'Assemblée en séances plénières les 26 et 27 septembre et approuvés. A titre d'information, les résolutions telles que approuvées par l'Assemblée, sont énumérées à l'Annexe II du présent rapport.

R. B. BENNETT,

O. D. SKELTON,

W. A. RIDDELL,

JEAN DESY,

J. S. MACDONALD.